

CDEN du 4 février 2016

>>>> 1^{er} degré

Les effectifs et les dotations :

61559 élèves attendus à la rentrée 2016, mais un constat de 61140 (les élèves de 3 ans prévus ne sont pas arrivés, mais la Loire n'est pas un cas isolé)

Par arrondissements : St Etienne : hausse de 171,
Montbrison : baisse de 201
Roanne : stabilisation :+11

Prévisions pour la rentrée 2016 : 61181 élèves

La dotation départementale est de + 20 postes pour la rentrée 2016

La priorité départementale est de favoriser la réussite des élèves. Pour cela, l'IA déclare vouloir :

- développer les moyens d'enseignement
- renforcer les décharges de direction
- réorganiser les structures d'écoles
- développer les besoins des EBEP
- renforcer la formation continuée des professeurs (postes de PEMF)

Le DASEN présente **les mesures déjà évoquées en CTSD le 29 janvier** (cf lettre en ligne du 29/01)

Les organisations syndicales présentent des situations qui n'ont pas vu leur demande d'ouverture ou d'annulation de fermeture exaucée. L'UNSA Education a présenté toutes les situations des écoles qui l'avaient mandaté. Elle intervient en particulier sur les écoles qui ferment une classe, laissant des effectifs par classe très élevés, là où elles sont directement en concurrence avec l'école privée voisine qui se charge d'accueillir les « moins de 3 ans » à bras ouverts (Sorbiers I. Pâtissier, Bourg Argental, Fourneaux, Maclas). Voir notre déclaration liminaire en PJ.

Le DASEN rejoint les organisations syndicales et les élus sur les incertitudes sur les prévisions d'effectifs et qui le conduiront à **faire de nouvelles mesures en juin**. Pour lui, le plus sage est d'attendre la stabilisation des prévisions d'effectifs.

Il souhaite ne pas mettre une zone rurale dans une situation impossible (comme à Mars où il y aura une vigilance particulière en juin)

Il y aura une réorganisation à Roanne Fonquentin (un poste entier « plus de maîtres que de classes »)

Il présente ensuite **les nouvelles modalités de décharge de direction**, avec le passage des écoles de 8 classes à 1/3 de décharge, ce qui consomme 2 postes sur le département.

Puis il présente l'ensemble des regroupements et fusions d'écoles, en précisant que les conseils d'écoles ont été consultés, mais ne sont pas décisionnaires.

L'UNSA Education questionne le préfet sur l'interprétation qu'il fait de la circulaire de juillet 2003 qui dit : « une décision de la commune concernée est nécessaire dans tous les cas ». S'agit-il seulement du Maire ou du conseil municipal ?

Le préfet dit devoir relire le texte mais explique que le maire représente l'exécutif.

L'UNSA Education déclare que la décision du RPI faite entre Briennon et La Bénisson Dieu va à l'inverse des flux naturels de population (les parents déposent leurs enfants dans l'école de leur lieu de travail). Elle questionne le DASEN sur **la Charte de l'Ecole Rurale**.

Le DASEN travaille actuellement sur cette charte avec l'Association des Maires Ruraux de la Loire, mais le travail n'est pas encore suffisamment avancé pour être présenté.

Le DASEN présente le transfert de l'ULIS de Moingt vers St Romain le Puy.

Déploiement des emplois des établissements spécialisés pour développer les unités d'enseignement :

IME Taron vers Feurs Céladon

IME Parc Révollier vers le Collège Les Champs

Plus de maîtres que classes : création de 5 postes supplémentaires

Formation des enseignants : création de 5 PEMF

Remplaçants : Création de 7 postes.

>>>> Collèges

Les effectifs et les dotations :

Prévision 2016 : 25 934 élèves (dont 292 en ULIS et 752 en SEGPA), soit -33 élèves par rapport au constat 2015.

De constat 2014 à constat 2015 : -80

Dotations de 12 ETP dont 1 pour une création d'ULIS

Concernant les SEGPA, les effectifs attendus ne sont pas toujours là, notamment sur St Etienne (où une SEGPA a seulement 4 élèves en 6^{ème}, 33 places vacantes dans les SEGPA de la Loire à la rentrée 2015), donc le DASEN a fait le choix de ne pas doter les moyens supplémentaires à hauteur de ce qui est inscrit dans les textes. Par ailleurs, la circulaire SEGPA, du fait du nouveau cycle 3, fait que l'orientation va se faire plutôt en 5^{ème}. Mais il abondera en fonction des demandes.

L'UNSA Education questionne le DASEN sur l'expérimentation qui va être menée sur Roanne et Rive de Gier concernant **la mixité sociale**.

Réponse du DASEN : sur Rive de Gier, l'idée est de laisser le choix aux familles de 2 écoles pour permettre de rétablir l'équilibre entre le collège Louise Michel (très paupérisé) et le collège François Truffaut. Les familles seront rencontrées par le DASEN la semaine prochaine, avant de faire les vœux dans affelnet.

Même idée sur Roanne entre les collèges Jules Ferry et Jean Rostand, avec rencontres des parents mi-mars.

Si le vœu n°1 est le collège de secteur : affectation

Si le vœu n°1 est l'autre : affectation en fonction des places disponibles

S'il y a trop de demandes, une priorité sera donnée pour les élèves en situation de handicap, puis pour les enfants boursiers.

Au regard de cette expérimentation, l'UNSA Education demande des explications sur la baisse de **DHG du collège Louise Michel** (DHG supérieure à la hausse des effectifs l'an passé donc reprise d'heures mais moindre) et est-ce qu'une attention particulière a été portée aux DHG des trois autres établissements ?

Il y aura 5 à 10 places sur François Truffaut, mais si les élèves ne sont pas là, les DHG ne seront pas touchées.

Le DASEN présente **la carte des langues** :

Les collèges qui avaient une bi-langue de continuité (depuis l'école primaire) conservent cette possibilité. L'allemand est aussi maintenu en langue 1 dans tous les collèges en éducation prioritaire.

Tous les collèges proposent une langue vivante 2 à partir de la 5^{ème}. L'allemand est présent dans tous les collèges, sauf au collège Marc Seguin à St Etienne qui propose arabe, espagnol et italien.

Concernant **les sections sportives** :

Ouverture de 3 sections sportives : athlétisme au collège J. Prévert à Andrézieux, natation au collège Les Champs à St Etienne, Ultimate au collège A. Guichard à Veauche.

Fermeture des 3 sections sportives : rugby au collège J. Prévert à Andrézieux, gymnastique au collège Le Palais à Feurs, badminton au collège L. Michel à Rive de Gier.

En réponse aux inquiétudes des parents d'élèves concernant **les formations liées à la réforme** durant le temps de classe, le DASEN précise que la réforme des collèges se mettra en place à la rentrée 2016, qu'il est donc nécessaire de former les enseignants et que la Rectrice a fait le choix de conduire ces formations durant le temps devant élèves. L'UNSA Education déclare que la Rectrice a accédé à sa demande, et précise refuser que les formations soient faites durant le temps libre des enseignants qui ne sont pas corvéables à souhait.

>>>> Questions posées par l'UNSA Education en déclaration liminaire

- concernant **l'ITEP de St Thurin**, géré par les PEP, qui vont transférer leur activité sur Montrond les Bains. Le calendrier n'est pas encore arrêté. Provisoirement, une solution intermédiaire va être trouvée sur Boën, en attendant que les travaux soient effectués sur Montrond.

- concernant la commune de **Villemontais**, le Préfet a demandé au maire de revenir sur les décisions prises par la commune. L'UNSA Education constate que les réponses données par la commune ne sont toujours pas conformes aux textes relatifs à la laïcité. Le préfet s'engage à recevoir et donner réponse à l'UNSA Education.

Véronique De Haro, Dominique Furnon et Marion Duron-Anelli